



FORMATION SYNDIC 2017

Rénovation énergétique des copropriétés :

Comment s'y prendre ?

L'échéance de l'obligation d'audit énergétique pour les copropriétés se rapproche. Avez-vous démarré le processus avec les conseils syndicaux ? C'est également l'opportunité pour les copropriétés que vous gérez de mettre en place une rénovation globale.

Cette formation vous apportera les éclaircissements, la méthode et les outils nécessaires pour mener à bien ces projets.

Les objectifs de la formation

Connaître et comprendre :

- La réglementation liée à la rénovation énergétique de copropriétés
- La différence entre Diagnostic de Performance Energétique (DPE) et Audit Energétique
- Les étapes de la démarche de rénovation énergétique en copropriété
- Les acteurs d'un projet de rénovation énergétique en copropriété
- Les aides financières mobilisables dans un projet de rénovation énergétique en copropriété

Savoir :

- S'approprier le rôle du syndic dans un projet de rénovation de copropriété
- Associer le conseil syndical au projet de rénovation
- Utiliser les outils pertinents
- Obtenir un audit énergétique de qualité

Les plus de la formation

- Exercices sur des cas concrets issus de l'accompagnement APC
- Initiation à la plateforme Coachcopro®
- Argumentaire pour échanger avec les copropriétaires



« Cette formation m'a permis de connaître toutes les démarches à effectuer dans le cadre d'un audit énergétique. Celles-ci sont nombreuses et il est important de commencer à travailler le sujet avec nos conseils syndicaux assez tôt ».

Laurent Diez, Président d'Oralia Garraud-Maillet



Contenu de la formation

Module 1.

Obligations réglementaires : Diagnostic de Performance Energétique (DPE) et audit énergétique en copropriété

- La réglementation
- Les étapes de la prestation
- Les coûts
- Quizz

Module 2.

Un audit global : architectural et énergétique

- La composante architecturale et l'ingénierie financière
- Le cahier des charges
- Les professionnels
- Les coûts
- D'autres audits : l'audit global
- Exercice pratique

Module 3.

Utiliser le CoachCopro® : démonstration en ligne

- Présentation
- Le centre de ressources et les outils
- L'espace privé
- Les fonctionnalités

Module 4.

Le parcours de rénovation énergétique :

- Déroulé des 3 phases : 1/ préparer son projet et l'audit 2/ consolider son projet 3/réaliser les travaux
- Les aides financières à la rénovation dont celles d' «Eco-rénovons Paris», programme de la Ville de Paris
- Retour d'expérience : présentation de cas pratiques

Module 5.

Travailler avec l'Agence Parisienne du Climat et les autres interlocuteurs en Ile-de-France

- L'accompagnement des Conseillers Info Energie de l'APC
- Les acteurs du territoire

Formateurs

Les formateurs sont des salariés de l'Agence Parisienne du Climat qui accompagnent au quotidien les copropriétés dans leurs projets de rénovation énergétique.

Pour plus renseignements ou une demande de formation sur-mesure :

Johanna Bouheret | Responsable mobilisation du territoire et formations à l'APC
johanna.bouheret@apc-paris.com / 01 58 51 90 35

Avec le soutien financier de :



Événement proposé par :

